

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2025**

DEL-2025-213

L'An deux mille vingt-cinq, le 16 octobre, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 09/10/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :

Titulaires : Mme PESSEY-MAGNIFIQUE,
MM. BARRY, BOUCLIER, CLEVY, COUTIER, MARIAS, PAULY, PEUGNIEZ.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :

Titulaires : MM. BARBIER, BOUVARD M, BUFFLIER, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE,
GAUDIN, MEYNET-CORDONNIER, RATSIMBA.

Suppléants : .

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS :

Titulaires : Mme TARAGON,
MM. GILET, HACQUIN, LEOTY, OBERLI, SIBILLE.

Suppléants : M. BOSSON R.

Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON-LES-BAINS :

Titulaires : MM. CHARRAT, DEAGE, HAVEL, MARTIN-COCHER, MATHIAN.

Suppléants : .

Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. BOISIER, DUGAVE, REY.

Suppléants : .

Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :

Titulaires : MM. CARTIER, FRANÇOIS.

Suppléants : .

Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

Titulaires : MM. BAUD-GRASSET, CATTANÉO, DAVIET.

Suppléants : .

Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

Titulaires : Mmes CECCON, MAYORAZ,
MM. BOUCHET, FROSSARD, SAILLET.

Suppléants : .

Avaient donné pouvoir :

Mme LAFARIE,
MM. AEBISCHER, GILLET, ROLLIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, MUGNIER, PARIS, WENDLING,
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACH, BACHELLARD, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS,
BOUVARD C, BURNET, CALLET, CALONE, CAVAREC, CHARBONNIER, CHARLOT-FLORENTIN,
CHASSAGNE, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, DEPLANTE, DERONZIER, DUNAND, EVERAERE,
FOURNET, GENOUD, GEORGES, GILBERT, GONDA, GRANGER, GUILLOTTE, GYSELINCK, HENON,
JACQUES, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MORAND
JC, PELLARIN, PENHOÛET, PEROU, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PERY, ROSSINELLI, RUBIN,
SERMET-MAGDELAIN, SONNERAT, STEYER, TOURNIER, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, CHRISTIN, DARDE, DUVERGER, JAILLET, QUESNEL, RUBIN,
MM. CANILLOS, CHALLEAT, CHAVANNE, COSTAN, DUPERTHUY, GRANGE, RACAT, SOULAS, VIVIAN
: du SYANE.

Membres en exercice : 106
Présents : 42
Membres habilités à prendre part au vote : 106
Votants : 42
Représentés par mandat : 4

Objet : DESIGNATION DE MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE SYAN'CHALEUR

Rapport présenté par M. Joël BAUD-GRASSET

Par délibération du Comité syndical du 29 juin 2017, le SYANE s'est doté de la compétence mentionnée à l'article L.2224-38 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en matière de création et d'exploitation de réseaux publics de chaleur ou de froid.

Le service public en découlant, incluant une activité de vente de chaleur, est qualifié de service public à caractère industriel et commercial (SPIC). Ce SPIC peut être géré soit sous forme de régie, soit en délégation de service public.

Le Comité syndical réuni le 15 février 2018 a décidé de créer une régie à simple autonomie financière pour l'exploitation du SPIC en régie par le Syndicat. La création de ce type de régie permet, bien que l'organe de gestion soit distinct du Syndicat, de conserver le pouvoir décisionnel au sein du Comité syndical. Cette régie est dénommée « Syan'Chaleur », et dispose d'un budget annexe spécifique.

Le fonctionnement de la Régie Syan'Chaleur fait appel à un Conseil d'Exploitation, émanation du Comité syndical, dont le rôle est de préparer et donner des avis préalables sur des décisions à intervenir au Comité syndical.

Dans sa délibération du 13 octobre 2022, le Comité syndical a décidé de sa composition, avec :

- 4 élus du Comité, dont le Président du SYANE, membre de droit,
- 2 agents du SYANE.

La Direction de la Régie est assurée par M. Fabien CHALLEAT, Directeur Energies Renouvelables du SYANE.

Les membres du Comité désignés par délibération du 9 octobre 2024 pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation sont :

- M. Joël BAUD-GRASSET, Président du SYANE et membre de droit,
- M. Gilles FRANÇOIS, élu du SYANE,
- M. Lucien BOISIER, élu du SYANE,
- M. Patrice COUTIER, élu du SYANE
- Mme Jennifer CHRISTIN, agent du SYANE, Directrice Générale Adjointe en qualité de titulaire, et M. Joël LOUVEAU, agent du SYANE, Directeur Général Adjoint Ressources et Moyens en qualité de suppléant,
- M. Raphaël VIVIAN, agent du SYANE, Directeur Général Adjoint des Services Techniques en qualité de titulaire et M. Benoît DUPERTHUY, agent du SYANE, Directeur Général des Services, en qualité de suppléant.

Le départ en retraite de M. Joël LOUVEAU nécessite de modifier la composition du Conseil d'Exploitation de la Régie.

Les membres du Comité sont invités :

1. à désigner les 6 membres pour siéger au sein du Conseil d'Exploitation :
 - M. Joël BAUD-GRASSET, Président du SYANE et membre de droit,
 - M. Gilles FRANÇOIS, élu du SYANE,
 - M. Lucien BOISIER, élu du SYANE,
 - M. Patrice COUTIER, élu du SYANE,
 - Mme Jennifer CHRISTIN, agent du SYANE, Directrice Générale Adjointe en qualité de titulaire, et Mme Léa METRAL, agent du SYANE, Juriste en qualité de suppléante,
 - M. Raphaël VIVIAN, agent du SYANE, Directeur Général Adjoint des Services Techniques en qualité de titulaire et M. Benoît DUPERTHUY, agent du SYANE, Directeur Général des Services en qualité de suppléant.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

